



ENVIRONNEMENT

Biot labellisée APICITÉ : la consécration d'une démarche engagée

Depuis 2020, la ville est engagée dans des opérations de soutien à l'apiculture.

Publié le 27 janvier 2022

Soucieuse d'aider les apiculteurs de *Bee Riviera* et d'*Au Septième miel*, notamment par la mise à disposition de terrains au travers de conventions d'occupation à titre gratuit, la commune y voit un précieux moyen de sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels.

Cette double démarche de soutien à l'apiculture et à l'éducation au développement durable (EDD) a permis à Biot d'obtenir sa première abeille du label APICité – Démarche reconnue.

Ce label accordé pour une durée de deux ans valorise les politiques locales qui développent les bonnes pratiques en faveur des abeilles, de la biodiversité et de la qualité de vie des habitants. [UNAF – Le label APICité® \(unaf-apiculture.info\)](#) ↗